



# COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX 2011



Compte rendu du conseil du <a href="#">16 novembre 2011</a>	p. 2
Compte rendu du conseil du <a href="#">18 octobre 2011</a>	p. 5
Compte rendu du conseil du <a href="#">13 septembre 2011</a>	p. 8
Compte rendu du conseil du <a href="#">5 juillet 2011</a>	p. 11
Compte rendu du conseil du <a href="#">24 mai 2011</a>	p. 16
Compte rendu du conseil du <a href="#">27 avril 2011</a>	p. 19
Compte rendu du conseil du <a href="#">30 mars 2011</a>	p. 21
Compte rendu du conseil du <a href="#">2 mars 2011</a>	p. 23
Compte rendu du conseil du <a href="#">2 février 2011</a>	p. 25

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Mercredi 16 novembre 2011**

Président : Philippe Rose

Absents excusés : Thierry Belin, Anne-marie Riffaud

Secrétaires : Laurence Giraud, Christophe Souchaud

### **Ordre du Jour**

#### 1 – Taxe d'aménagement

Monsieur le maire propose un débat sur la taxe d'aménagement, après qu'il en ai expliqué son principe :

- la TA se substitue à :
  - la taxe locale d'équipement (TLE) - (non perçu sur la commune d'Adriers).
  - la taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (TD/CAUE)
  - la taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS)
  - La participation pour l'aménagement d'ensemble (PAE)
- La TA est donc constituée, en ce qui concerne notre territoire, de 2 parts
  - une part destinée aux communes et aux EPCI
  - une part destinée au département
- La TA sera perçue par le trésor public lors :
  - d'opérations de construction, re reconstruction ou d'agrandissement
  - d'installations ou d'aménagements soumis à une autorisation au titre du code de l'urbanismeet reversée à la commune, déduction faite de 3% de frais de gestion.
- La TA entre en vigueur au 1er mars 2012 avec une période transitoire du 1er mars 2012 au 1er janvier 2015 période pendant laquelle, la commune non dotée d'un PLU ou d'un POS, a la possibilité de ne pas opter pour l'instauration de sa part communale.
- Le taux de la part communale, par défaut de 1%, peut varier jusqu'à 5% et est appliqué sur une valeur forfaitaire de 660 € du m<sup>2</sup> de plancher, avant abattement ou exonération.

Monsieur le maire propose de fixer le taux de la Taxe d'aménagement à 1% tandis que Roger Durand préconise un taux de 2,5% pour s'aligner sur les communes d'Availles Limouzine, Mauprévoir et l'Isle-Jourdain. Un certain nombre de conseillers ne semblent pas vouloir instaurer maintenant cette nouvelle fiscalité et préfèrent différer la décision à la date butoir de fin 2014. Après débat, Monsieur le maire propose un vote qui s'exprime ainsi :

Instauration de la taxe d'aménagement dans la commune d'Adriers : pour 5 – contre 7.

Cette proposition est donc rejetée.

#### 2 – Cimetière : réflexion sur la nécessité d'agrandissement.

Monsieur le maire indique que la nécessité d'agrandir le cimetière oblige à se tourner vers les propriétaires voisins. Devra être également étudié l'usage du chemin d'accès.

#### 3 – Restaurant

L'ouverture reste subordonnée à l'enregistrement à la chambre de commerce de Strasbourg du bail, toujours chez le notaire.

#### 4 – Questions diverses

- **Livre en souscription : "Regards sur le Pays Montmorillonnais"**  
Monsieur le maire propose d'acheter quelques exemplaires pour les offrir à certaines occasions. L'ensemble du conseil donne un avis favorable.
- **Vendredi 16 décembre à 17 h à la mairie : inauguration de l'exposition** organisée par l'éco-musée sur les communaux : *"des espaces collectifs entre tradition et modernité"*
- **Convention constitutive de groupement de commandes relative au transport** pour les sorties sportives et culturelles extra scolaires dans les communes du sud-Vienne :  
La communauté de communes du Montmorillonnais propose, par un fonds de concours "transport", une participation de 50% sur le coût des transports vers les bâtiments sportifs de la CCM et les activités culturelles des élèves des écoles primaires du territoire. La mairie de l'Isle-Jourdain, centralisatrice de l'organisation des transports soumet une convention de groupement de commandes. L'ensemble du conseil donne son accord à monsieur le maire pour signer cette convention.
- **La Poste**  
Monsieur le maire confirme les horaires d'ouverture de la poste à compter du 6/12/2011 : ouverture du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h.
- **Révision des tarifs communaux pour l'année 2012**
  - **Loyers** : proposition d'une augmentation de 1,70 % au 1er janvier 2011  
Voté par l'ensemble du conseil.
  - **Assainissement** :
    - augmentation du m<sup>3</sup> de 0,50 € à 0,52 €
    - augmentation de l'abonnement de 34 € à 35 €Voté par l'ensemble du conseil.
  - **Cimetière** :
    - Case du colombarium sans changement : 450 €
    - Concession : augmentation de 60 €/m<sup>2</sup> à 62 €/m<sup>2</sup>Voté par l'ensemble du conseil.
  - **Salle polyvalente** : pas d'augmentation
  - **Cantine** : pas d'augmentation
- **SOREGIES : prélèvement des factures**  
Pour pouvoir prétendre à un abattement de 20 %, la mairie doit signer une convention de prélèvement forfaitaire avec ajustement en fin d'année. Le conseil accepte la convention.
- **CPA Lathus : cirque en Tournée 2012**  
Le conseil retient la date du 14 août pour "le cirque en tournée" à Adriers.
- **Sénat : organisation des États généraux de la Démocratie Territoriale**  
Monsieur le maire remet à chaque élu, le courrier de Jean-Pierre Bel, président du Sénat, qui annonce l'ouverture prochaine des états généraux de la démocratie territoriale. Ils devront permettre une réflexion sur le "devenir de la France des territoires", les droits et libertés des collectivités locales, sur leurs compétences, leurs financements et les solidarités territoriales. Chaque conseiller municipal doit se sentir concerné.

- **Les Carrières IRIBARREN** informent d' une augmentation des tarifs d'environ 3% à partir du 1er février 2012.
- **Décision modificative :**  
Conformément à la réunion du 5 juillet, monsieur le maire demande le transfert de la somme de 27000 € du poste *Travaux Bâtiments* vers le poste *Travaux Voirie*  
L'ensemble du conseil accepte.
- **Marché au cadran des Hérolles**  
Monsieur le maire informe de la réunion de la commission économique de la CCM du jeudi 24 novembre. Ne pouvant y assister, Anne-Marie Riffaud a transmis à la CCM une synthèse sur la perception de ce marché par les acteurs locaux concernés. Il serait souhaitable qu'un élu soit présent à cette réunion pour convaincre de la nécessité d'une étude de marché plus approfondie par un organisme indépendant. Annie Souchaud tentera de se rendre disponible.
- **Les vœux du maire** sont fixés au vendredi 6 janvier.

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée, après avoir fixé le prochain conseil au 20 décembre à 20h30.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 18 octobre 2011**

Président : Philippe Rose

Secrétaires : Roger Durand et Thierry Rolle Milaguet

### **Ordre du Jour**

#### **1 – La Poste**

Monsieur le maire informe de la demande de numérotation des villages formulée par la direction « courrier ». L'achat et la pose des plaques étant à la charge de la municipalité, il est nécessaire de s'informer du coût global.

La négociation avec la direction de La Poste se poursuit. Elle propose la cession du bâtiment à pour 100 000 € et étudie des nouveaux horaires pour mieux répondre à la demande de la clientèle. Elle devra prendre sa décision définitive prochainement.

#### **2 – Structure d'accueil**

Le 22 septembre 2011, Monsieur le maire et la commission en charge du dossier composée de Jacques Dazas, Thierry Belin, Liliane Querrioux, Laurence Giraud et Anne-Marie Riffaud se sont retrouvés à la DGASS pour soutenir le projet présenté par Joël Rabeau, directeur de l'ESAT, devant Monsieur Dubreuil, directeur de la DGASS, Monsieur Moreau, chef de service, Messieurs Taulet et Gilet de la PEP. Le projet a été bien accueilli mais il a été souligné que le nouveau schéma 2013-2015 qui permettra la mise en place de nouvelles structures, oblige à un appel à projets. De ce fait, notre projet subira une concurrence certaine. Le projet définitif devra être déposé dans le courant du premier trimestre 2012.

Lors de cette réunion, Thierry Belin a proposé la création d'une maison médicale pluridisciplinaire parallèlement à la structure d'accueil. La DGASS a bien accueilli ce projet qui devra être déposé avec le dossier de structure d'accueil. Monsieur le maire propose que quelques élus l'accompagnent sur ce dossier. Sont intéressés : Jacques Dazas, Thierry Belin, Liliane Querrioux, Bernard Rotureau, Laurence Giraud, Ginette Texier, Anne-Marie Riffaud. Il est prévu de réunir rapidement les personnes du corps médical concernées.

#### **3 – Plaquette histoire et patrimoine d'Adriers**

Le SMPM a proposé aux communes du pays une plaquette de 16 à 20 pages qui présente leur patrimoine vernaculaire. Cinq communes ont accepté dont Adriers. Pour compléter les textes, Béatrice Guyonnet, en charge de la plaquette au SMPM, souhaite :

- impliquer l'école d'Adriers
- recevoir des photos et cartes postales anciennes,
- une participation des anglais de notre commune pour traduction en langue anglaise.

le tout, rapidement, car le tirage est prévu dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2012.

Une information sera faite dans ce sens.

Le conseil est sollicité sur le financement de la plaquette. Pour un 20 pages en 2000 exemplaires, le coût est de 1990.16 € TTC desquels une aide de la DRAC de 600 € pourra être déduite.

L'ensemble du conseil accepte.

En prolongement, le SMPM programme une « balade nature » sur la commune d'Adriers en 2012.

#### 4 - Questions diverses

- **Le Club-nature** se poursuivra en 2011-2012, grâce à l'accord conclu le 29 octobre entre le CPA de Lathus et la MJC de l'Isle-Jourdain. Stéphane Gauthier poursuivra les activités auprès des enfants de l'école d'Adriers, de 6 à 11 ans, au rythme d'une séance toutes les 2 semaines. Cette activité dont le coût global est évalué à 1 890 € sera financée partiellement par une aide dans le cadre du PEL (Plan éducatif local) de 765 €.
- **Toiture de la mairie** : Monsieur le maire soumet un devis de Michel Malpeyre de 24 118,03 € TTC. Devis accepté pour l'ensemble du conseil. Le début des travaux est prévu au 15 novembre 2011.
- **Faitage de la salle polyvalente** : Monsieur le maire soumet un devis de Michel Malpeyre de 1345,50 € pour réparation du faitage pour résoudre les problèmes d'infiltration. Devis accepté.
- Monsieur le maire propose que soit étudiée **l'accessibilité de la mairie**, compte tenu du solde disponible sur le budget bâtiments 2011.
- L'avancement de grade de **Joël Jolly** a été accepté par la commission paritaire. Son poste évolue en agent de maîtrise principal.
- **La demande de bourse régionale** pour la création de l'Entreprise d'électricité à laquelle Jérôme Bétus pouvait prétendre a fait l'objet d'un refus. Une lettre sera adressée au SMPM qui a instruit le dossier pour signifier le mécontentement du conseil municipal sur cette décision. Jérôme Bétus démarre cependant son activité.
- **Conseil d'école** : Monsieur le maire en donne compte rendu :
  - Effectif : 55 élèves en 3 cycles
  - Cycle 1 : école maternelle avec Floriane Dubarry : 16 enfants ( 4 – 8 – 4)
  - Cycle 2 : CP CE1 avec Aurélie Jacquet : 14 enfants (8 – 6)
  - Cycle 3 : CE2 CM1 CM2 avec Gérald Hébras, directeur : 25 enfants (6 – 7 – 12)
  - Les parents d'élèves ont constitué le bureau de l'association.
  - La fête de l'école est rétablie et se tiendra un dimanche à l'école.
  - Monsieur le maire est très satisfait du déroulement de ce conseil d'école.
- **Information** : Monsieur le maire transmet une invitation des associations ARDAN et UFC QUE CHOISIR le lundi 24 octobre à 20h30 à la mairie d'Availles Limouzine sur le thème : le nucléaire.
- **Le restaurant d'Adriers** : La signature du bail commercial entre les cédants et le repreneur est imminente. Suivra alors la signature du bail de location entre le repreneur et la mairie. À noter que le repreneur a obtenu le droit d'exploiter la licence IV.
- **Le marché au cadran** : Anne-Marie Riffaud donne quelques informations sur le projet de marché au cadran aux Hérolles dont le dossier a été présenté lors de la dernière réunion de la commission économique de la CCM. Un groupement d'éleveurs demande à la CCM le financement intégral d'un marché au cadran permettant la commercialisation de bovins (et d'ovins en un deuxième temps) dans un rayon de 40 à 70 km autour des Hérolles. Le principe est que l'éleveur amène au marché ses animaux. Si le prix lui convient, il repart avec son règlement déduction faite d'une commission de 2% de la vente qui permet le fonctionnement du marché. Compte tenu du coût de ce projet, il est souhaitable de questionner les éleveurs sur l'intérêt d'un tel marché et d'étudier l'impact sur la vie économique du bassin. Un sondage est donc en cours qui, sur sa demande, sera transmis à Monsieur Cubaud, conseiller général.

- Bernard Rotureau s'inquiète de la disparition des arbres centenaires et de leur non renouvellement du fait de la taille systématique des haies. Il propose que la commune n'assure qu'une taille verticale, laissant à l'agriculteur la possibilité d'une taille horizontale s'il la souhaite. Christophe Souchaud souligne que les réseaux électriques et téléphoniques devront cependant être dégagés. Monsieur le maire propose de voter.  
Pour une taille verticale seule : 11 voix ;  
pour une taille verticale et horizontale comme actuellement : 2 voix ;  
abstention : 1 voix.  
Pour 2012, les haies ne seront donc plus coupées horizontalement. Une information devra être faite.
- La préparation du **bulletin – 4 pages** – est fixée au jeudi 3 à 20h30.
- Roger Durand informe des **travaux d'enfouissement de la ligne électrique 20000 volts** de la rue serpentine à Chez Ranger. Les travaux devront durer encore quelques temps.
- Monsieur Eskenasy demande la pose de **panneaux d'information** dans les villages. Compte tenu du coût du matériel et des temps nécessaires à leur mise à jour, le conseil rejette cette demande.
- Le programme OPAH – **amélioration de l'habitat** – est prolongé d'un an, selon les mêmes conditions et notamment les conditions de ressources des bénéficiaires.
- **Travaux place de l'église** : Anne-Marie Riffaud interroge monsieur le maire sur la suite donnée à la mauvaise qualité des travaux réalisés. Il est convenu de poser des réserves écrites pour l'absence de réels joints de dilatation, pour les raccords de goudrons inesthétiques et pour le goudron abîmé par les patins d'engins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après que soit fixée la prochaine séance au mercredi 16 novembre 2011 à 20 h 30.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 13 septembre 2011**

Président : Philippe Rose

Secrétaires : Yasmine Boisseau et Thierry Rolle Milaguet

### **Ordre du Jour**

#### **1 – Restaurant d’Adriers**

Monsieur le Maire retrace le déroulement des longues négociations entre les différents repreneurs potentiels et le cédant. Un compromis de vente a pu être signé pour permettre à Céline et Hamed Tas de reprendre l’activité. Madame Tas est venue présenter son projet devant le conseil.

#### **2 – Bilan des travaux de voirie**

Point des travaux confiés en régie au Syndicat de voirie :

Objet	avancement
Route de la Ferrière	en cours
Route de Chaumeil	terminé
Route de la Renaudière	en cours
Route de l’Age Boutaud	en cours
Route de la Gassotière	en cours

Point des autres travaux :

Nature	avancement
Route Lageraud	Réalisé par le syndicat de voirie
Mur de la place de l’église	En attente de réalisation
Caniveaux place de la mairie	Réalisé par le SIMER
Pont de la Combe	En attente de réalisation
Pont de Chez Nadeau	En attente de réalisation
Place de l’église	Réalisé par le SIMER (*)
Remise à niveau des tampons (budget assainissement)	Réalisé par le SIMER

(\*) à noter que les travaux de la place de l’église, réalisés par le SIMER, font l’objet d’une réclamation pour détérioration du sol par les stabilisateurs d’engins, pour joints de dilatation non conformes, pour raccords inesthétiques au sol existant.

#### **3 – Structure d’accueil**

La réunion à la DGAS pour présentation du projet de structure d’accueil est maintenue au jeudi 22 septembre à 11 h. Les membres de la commission en charge du projet y retrouveront Joël Rabeau, directeur de l’ESAT, co-porteur du projet.

#### 4 – La Poste

Le « contrat de progrès » défini par La Poste, qui a permis une observation des fréquentations au guichet d'Adriers, se termine. Comme le conseil municipal le craignait, une baisse d'activité a été constatée. La Poste modifie donc les horaires d'ouverture du bureau de poste d'Adriers à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2011 pour les réduire à 12h30 hebdomadaires répartis ainsi :

#### **Ouverture de 14h30 à 17h du lundi au vendredi inclus.**

Il est décidé de déposer un recours auprès de la direction de La Poste appuyé par des lettres de mécontentement de clients concernant l'accueil réservé à la clientèle et le choix non judicieux des horaires proposés, l'activité postale étant produite principalement le matin.

#### 5 – Questions diverses

- Réforme de la fiscalité de l'aménagement

La taxe locale d'équipement perçue par le département est supprimée. Est instituée une taxe d'aménagement sur transaction immobilière au profit de la commune dont la fourchette est définie de 1% à 5%. Des informations complémentaires sont à venir.

- Cantine scolaire : l'année 2010-2011 a permis de redresser les comptes et d'afficher un excédent de 765€10 avant impayés.

- La rentrée scolaire s'est effectuée avec 54 enfants. On peut espérer encore 4 enfants.

- La baignade n'a pu être assurée qu'en juillet, compte tenu de la qualité insuffisante de l'eau révélée par les analyses de fin juillet. La saison a nécessité des dépenses :

- Profil baignade, net de subvention : 2 250 €
- Salaire et charges du maître nageur : 1 493.65 €
- Analyses hebdomadaires : 342.45 €
- Bouteille d'oxygène : 124.19 €

- Parc éolien : un recours gracieux a été déposé. Dans les deux mois qui suivent son dépôt, ce recours peut être transformé en recours contentieux et lui-même suivi, après un délai de 2 mois, d'une action au tribunal administratif.

- Révision du plan départemental des itinéraires pédestres : Roger Durand prend ce dossier en charge.

- Monsieur le maire propose que la municipalité demande de participer à l'animation 2012 « heures vagabondes » qui permet de bénéficier de concert en milieu rural. L'ensemble du conseil approuve.

- Roger Durand donne le compte rendu d'activité du SIEEDV

- L'école demande un téléphone pour la cantine. L'acquisition d'un téléphone Duo a permis la révision du contrat existant qui, pour une meilleure réponse aux besoins, réduit des coûts mensuels de 90 € à 78 €.

- Le Syndicat mixte du Pays Montmorillonnais étudie le dossier de demande de bourse de Jérôme Bétus dans le cadre « désir d'entreprendre » le 20 septembre 2011.
- Monsieur le maire a confié à Bernard Rotureau un dossier de la Région Poitou-Charentes sur les pratiques de biodiversité sur notre commune. Il pourra être mentionné notamment, les implantations de jachères fleuries, la plantation du communal de chez Ranger.
- Monsieur le maire informe d'une demande d'éclairage public à Prun. La décision est reportée.
- Monsieur le maire propose à Anne-Marie Riffaud qui l'accepte de figurer sur la liste proposée au directeur département des Finances publiques pour constituer la commission intercommunale des impôts directs.
- La commission fleurissement se réunira le mercredi 21 septembre à 15h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après que soit fixée la prochaine séance au mardi 11 octobre à 20 h 30.

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## du mardi 5 juillet 2011

Président : Philippe Rose  
Excusés : Thierry Belin.  
Secrétaires : Séverine Pailloux, Annie Souchaud

### Ordre du Jour

#### 1 – Réforme des collectivités

Monsieur le maire rappelle le compte tenu du dossier préfectoral « projet de schéma départemental de coopération intercommunale de la Vienne » laissé aux conseillers pour étude lors du dernier conseil.

« Notre territoire est concerné par les deux points suivants :

1 – L'arrondissement de Montmorillon serait ainsi modifié compte tenu du fait qu'il possède deux communes isolées et une communauté de communes de moins de 5000 habitants :

- la fusion des Communauté de Communes du pays Charlois, du Pays Civraisien, de la Région de Couhé et du pays Gencéen, ce regroupement coïncidant avec le périmètre du Syndicat Mixte du Pays Civraisien.
- La fusion des Communautés de Communes du Lussacois et du Montmorillonais en intégrant la commune de CIVAUX.
- L'élargissement de la Communauté de Communes du Pays Chauvinois avec l'intégration de la Commune de VALDIVIENNE et de certaines communes des Communautés de Communes de Vienne et Moulière et des Vals de Gartempe et Creuse qui appartiennent au bassin de vie Chauvigny.

2 - Il est programmé une réduction sensible du nombre de syndicats, notamment de :

- 40 syndicats ayant pour compétence la distribution de l'eau potable et de l'assainissement, par fusion avec le SIVEER. Est concerné le SIGEP qui, tout en garantissant un service de proximité, tente de fusionner avec le syndicat de Leignes et de Lussac les châteaux pour atteindre le seuil de 8200 abonnés et éviter ainsi l'absorption par le SIVEER.
- Regroupement des 14 syndicats d'entretien de rivières en 5 bassins dont le bassin de la Vienne.
- Intégration par les communautés de communes correspondantes des quatre syndicats de voirie (dont le Syndicat de la Région de l'Isle-Jourdain)
- Dissolution des trois syndicats mixtes de pays (Montmorillonais, Civraisien et Six vallées) dont les territoires au vu du présent schéma sont intégralement concernés par une communauté de communes unique.
- Dissolution de syndicats divers dont le syndicat Intercommunal de coordination et d'Animation du Projet Éducatif Local. »

Un débat s'instaure qui permet de partager les inquiétudes suivantes bien qu'il soit reconnu que des aménagements sont nécessaires pour une plus grande efficacité des structures et une réduction des coûts de fonctionnement globaux :

- Pourquoi supprimer des syndicats de proximité, tel que le Sigep, dont la rentabilité et l'efficacité ne sont aucunement remises en cause ?
- Manque d'informations notamment sur le financement des nouvelles structures, leur mode de fonctionnement, les avantages attendus...
- Le calendrier laissé aux élus (trois mois) semble insuffisant pour se construire une réflexion d'autant plus que nous sommes en période où les services tournent avec un personnel allégé du fait des congés.

Le conseil souhaite que ces remarques soient transmises à la préfecture, à l'appui du vote.

Monsieur le maire met au vote le projet préfectoral selon la formule :

Non au projet pour les remarques ci-dessus : 13 voix sur 14

Oui au projet mais avec les remarques ci-dessus : 1 voix sur 14

#### 2 - Sigep

Monsieur le maire expose que le Sigep tente une fusion avec le syndicat de Leignes sur Fontaine et

le syndicat de Lussac afin d'atteindre une taille suffisante pour éviter l'absorption par le SIVEER qui entraînerait une augmentation des coûts pour l'administré, un manque de proximité et donc une diminution de la qualité du service.

La demande de fusion est mise au vote et est acceptée à l'unanimité.

### **3 – Programme d'accessibilité de la voirie et des espaces publics.**

La CCM propose qu'un bureau d'étude évalue l'accessibilité de la voirie et des espaces publics moyennant un coût sur la base de 30% de l'enveloppe annuelle voirie de la commune, compte tenu d'un coût global d'étude de 84 794 €. L'ensemble du conseil rejette le bien fondé de cette étude, qui engendre des dépenses communales supplémentaires et déboucherait vraisemblablement sur des perspectives d'investissement que la commune serait incapable de financer. (sic : étude sur l'accessibilité des bâtiments publics communaux)

### **4 – Dossier structure d'accueil**

Monsieur le Maire informe le conseil que le dossier est maintenant bien engagé grâce :

- à l'appui reçu de Bruno Belin, vice-président du Conseil Général
- au soutien de la PEP qui est demandeur d'une telle structure,
- à l'engagement de l'ESAT, par son directeur, Joël Rabeau, de participer au projet
- au projet qui entre parfaitement dans le schéma départemental .....

Le projet porte sur un hébergement de 20 places d'handicapés retraités sortant de l'ESAT ou d'un IME auxquelles s'ajouteraient quelques logements (6) réservés à des demandes locales.

Monsieur le maire sollicite des conseillers pour créer une commission dont il sera membre pour assurer la gestion du dossier. Sont volontaires : Laurence Giraud, Liliane Querrioux, Jacques Dazas, Thierry Belin et Anne-Marie Riffaud.

Une prochaine rencontre avec la DGAS est prévue le 22 septembre à Poitiers.

### **5 - SPA**

La SPA demande le renouvellement de la convention, compte tenu de la mise à jour suivante :

Jusqu'au 31/12/2011 :

à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012

Chien s	Chats	Chatons -5mois	NAC
Forfait d'entrée jusqu'à 10 jours			
50 €	25 €	18 €	10 €
Tarif journalier au-delà du 10 <sup>ème</sup> jour			
5 €	2,50 €	1 €	1 €

Le conseil donne son accord pour la convention avec la SPA sur ces nouvelles bases.

## 6 – Travaux et financement

- Travaux de voirie confiés au syndicat de voirie. (décidés au précédent conseil)

Chiens	Chats	Chatons -5mois	NAC
Forfait d'entrée jusqu'à 10 jours			
60. €	30 €	23 €	15 €
Tarif journalier au-delà du 10 <sup>ème</sup> jour			
16 €	3 €	2,30 €	1,50 €

Objet	Investissement TTC	Fonctionnement TTC
<b>En compte au syndicat de voirie (excédent)</b>		<b>3 959.65 €</b>
<b>Budget 2011</b>	<b>0.00</b>	
<b>Virement de la section bâtiments</b>	<b>10 000.00 €</b>	
<b>nouvel emprunt</b>	<b>50 000.00 €</b>	
<b>Totaux recettes</b>	<b>60 000.00 €</b>	<b>3 959.65 €</b>
Route de la Ferrière	19 217.32 €	1 734.20 €
Route de Chaumeil	12 855.80 €	1 175.67 €
Route de la Renaudière	14 841.16 €	
Route de l'Age Boutaud	7 787.16 €	
Route de la Gassotière	2 126.73 €	471.22 €
<b>s/TOTAUX</b>	<b>56 828.17 €</b>	<b>3 381.09 €</b>
Frais ingénierie	2 841.41 €	169.06 €
<b>TOTAUX Dépenses</b>	<b>59 669.58 €</b>	<b>3 550.15 €</b>

- Travaux de voirie sur budget communal

Nature	Investissement TTC
report n-1	- 1 055,08 €
BUDGET 2011	20 000,00 €
RESTE à REALISER 2010	17 214,15 €
Virement complémentaire du PR86 tr Bâtiments	27 000,00 €
<b>s/TOTAUX</b>	<b>63 159,07 €</b>
Route Lageraud	6 448,83 €
MMO DL infra	1 507,46 €
<b>En cours de réalisation :</b>	
Mur de la place de l'église	12 000,00 €
Caniveaux	2 300,00 €
Pont de la Combe	18 400,00 €
Pont de Chez Nadeau	8 000,00 €
Place de l'église	13 400,00 €
<b>s/TOTAUX</b>	<b>62 056,29 €</b>

- travaux bâtiments

Objet	Investissement TTC
BUDGET 2011	84 239,49 €
RESTE à REALISER 2010	4 683,46 €
Virement voirie SIV	- 10 000,00 €
Virement voirie budget communal	- 27 000,00 €
Toiture de la mairie	- 25 000,00 €
Solde	26 922,95 €

Le solde disponible devrait permettre de lancer une première tranche de travaux de mise aux normes accessibilité.

7

## - Questions diverses

Le restaurant de la Paillote recherche un repreneur.

- le devis proposé par les établissements Broetto pour les travaux de la place de l'église incluant l'enduit du mur de soutien et la réfection des marches en béton pour un montant TTC de 12000 € est accepté. Un dossier de demande de subvention sera déposé au conseil général et à la CCM.
- Le CIVAM propose une convention pour l'introduction de produits locaux et durables dans les cantines scolaires pour l'année scolaire 2011-2012. Il est convenu une livraison de 5 repas le vendredi matin, les 30 septembre, 25 novembre, 27 janvier, 30 mars et 22 juin. Le conseil approuve.
- Un logement communal de 2 pièces sera libre au 30/09/2011.
- L'écomusée organise une journée d'information sur la récupération intitulée « faites de la récup », le 10 juillet de 10h30 à 18h30. Des tracts sont en mairie.
- Le MCK (Moussac canoë Kayak) demande une aide financière pour une de ses adhérentes d'Adriers, sportive de niveau national. Des renseignements complémentaires seront pris auprès de Pierre Villessot.
- LPO propose une exposition « conservation des Vergers Traditionnels et de la Chouette Chevêche » du 13 au 27 septembre et pour cela demande la signature d'une convention instituant un versement de 1200 € si dégradation. Le conseil rejette cette demande.
- Vienne-Services – ATD : Yasmine Boisseau donne un compte rendu de l'Assemblée générale du 27 juin dont la principale proposition est la révision de la carte des services facturés pour 2012.
- Office de tourisme : journées de patrimoine du 17 et 18 septembre. Anne-Marie Riffaud informe du programme des journées du patrimoine organisées par l'office de tourisme sur le canton. En ce qui concerne Adriers, deux sites seront ouverts avec visites guidées : l'église d'Adriers, le samedi 17 de 15 h à 18 h et le château de Messignac le dimanche 18 de 14 h à 16 h.

- Les rideaux de la petite salle polyvalente doivent être changés. Un devis sera demandé.
- Le plan d'eau sera ouvert à la baignade du 5 juillet au 30 juillet.
- Compte-rendu de l'assemblée générale de l'abattoir de Montmorillon par Bernard Rotureau. L'exploitation 2010 dégage un déficit de 13000 €. Les travaux réalisés devraient permettre une reclassification en classe 2. Les différents acteurs économiques et politiques semblent animés d'une volonté de maintenir l'activité de l'abattoir.
- Les problèmes de liseron de la station d'épuration semblent éliminés grâce au ray-grass qui arrive enfin à l'étouffer.
- La course cycliste CRISTAL ENERGIE du 16 juillet passera devant la mairie de 12h30 à 14h
- Annie Souchaud interroge de l'avancement des négociations pour l'agrandissement d'ADIAL. Monsieur le maire informe d'une prochaine rencontre des différents intervenants et d'un rendez-vous à la sous-préfecture.
- Arrosage des espaces fleuris : l'installation d'un récupérateur d'eau pour les hortensias de l'église est à l'étude ; le pompage au puits du lavoir est maintenant possible.
- Jean-Paul Desbordes a pris sa retraite au 1<sup>er</sup> juillet. Jérôme Betus souhaite s'installer en qualité d'électricien. Son installation est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après que soit fixée la prochaine séance au mardi 13 septembre à 20 h 30.

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **du mardi 24 mai 2011**

Président : Philippe Rose

Présence de l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux.

Secrétaires : Yasmine Boisseau et Bernard Rotureau

### **Ordre du Jour**

#### **1 – Travaux de voirie**

Christophe Souchaud présente les devis demandés à DL INFRA

- **Route de la Ferrière** pour des travaux de bicouches et patas d'un montant TTC de 20 951,53 € dont une partie (16 068 € HT) peut être prise en investissement.
- **Route de Chaumeil** pour travaux de terrassement, curage de fossé, enrobé à froid, ci couche et patas d'un montant TTC de 14 031,47 € dont une partie ( 6276 € HT) peut être prise en investissement.
- **Route de la Renaudière** pour pose de bicouches (investissement) d'un montant de 14 841,16 € TTC.
- **Route de l'Âge Bouteau** : pose de bicouches (investissement) pour 7 787,126 € TTC
- **Chemin vers la Gassotière** : reprise du chemin et pose de cailloux pour 2 597,95 € TTC.

L'ensemble de ces devis s'élève à 60 209,27 € TTC. Le conseil valide ces devis mais demande un éclatement des devis sur deux lignes : en fonctionnement et en investissement, ce dernier poste permettant une déductibilité de la TVA et une possibilité de financement.

#### **2 – Schéma départemental de coopération intercommunale de la Vienne**

Monsieur le maire remet à chaque conseiller un dossier constitué de :

- Procès verbal de la réunion du 2 mai de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale de la Vienne dont le but est la mise en place de la réforme des collectivités territoriales voulue par la loi du 16 décembre 2010.
- Du projet de schéma départemental de coopération intercommunale de la Vienne soumis à concertation.

Il en ressort, en ce qui concerne notre territoire, les deux points suivants :

1 – L'arrondissement de Montmorillon serait ainsi modifié compte tenu du fait qu'il possède deux communes isolées et une communauté de communes de moins de 5000 habitants :

- la fusion des Communauté de Communes du pays Charlois, du Pays Civraisien, de la Région de Couhé et du pays Gencéen, ce regroupement coïncidant avec le périmètre du Syndicat Mixte du Pays Civraisien.
- La fusion des Communautés de Communes du Lussacois et du Montmorillonais en intégrant la commune de CIVAUX.
- L'élargissement de la Communauté de Communes du Pays Chauvinois avec l'intégration de la Commune de VALDIVIENNE et de certaines communes des Communautés de Communes de Vienne et Moulière et des Vals de Gartempe et Creuse qui appartiennent au bassin de vie Chauvigny.

2 - Il est programmé une réduction sensible du nombre de syndicats, notamment de :

- 40 syndicats ayant pour compétence la distribution de l'eau potable et de l'assainissement, par fusion avec le SIVEER. Est concerné le SIGEP qui ,tout en

garantissant un service de proximité, tente de fusionner avec le syndicat de Leignes et de Lussac les châteaux pour atteindre le seuil de 8200 abonnés et éviter ainsi l'absorption par le SIVEER.

- Regroupement des 14 syndicats d'entretien de rivières en 5 bassins dont le bassin de la Vienne.
- Intégration par les communautés de communes correspondantes des quatre syndicats de voirie (dont le Syndicat de la Région de l'Isle-Jourdain)
- Dissolution des trois syndicats mixtes de pays (Montmorillonnais, Civraisien et Six vallées) dont les territoires au vu du présent schéma sont intégralement concernés par une communauté de communes unique.
- Dissolution de syndicats divers dont le syndicat Intercommunal de coordination et d'Animation du Projet Éducatif Local.

Les mairies disposent d'un délai de 3 mois à compter du 13 mai pour émettre un avis qui sera transmis à la commission départementale qui devra statuer après un examen de quatre mois.

### **3 – Avancement de grade**

L'avancement de Joël Jolly au grade d'agent de maîtrise principal a reçu l'avis favorable de la commission du Comité Technique Paritaire de la Fonction Publique des Collectivités Territoriales.

### **4 – Contrat de maintenance informatique Vienne-Services**

Le contrat a été révisé du fait de la modification de l'organisation informatique de la mairie et de l'école. Monsieur le maire soumet un devis de 1 120,80 € TTC (contre 2 038 € TTC l'année précédente). Le conseil donne son accord.

### **5 - Limitation d'eau.**

Le Préfet encourage les municipalités à interdire ou restreindre l'utilisation de l'eau. Le conseil compte sur la responsabilisation des citoyens.

### **6 – Inauguration des travaux effectués à l'école et la mairie et à la salle polyvalente.**

Monsieur le maire invite le conseil à l'inauguration qui aura lieu samedi 18 juin à 17 h à la salle polyvalente en présence des élus de la Région, du département et de la Communauté de communes.

### **7 – Questions diverses**

#### **- Plan d'eau-baignade**

Le profil baignade est en cours.

Trois demandes de maître-nageur sont en cours sur la base d'un contrat d'un mois renouvelable une fois, pour 30 h par semaine du mardi au dimanche de 14h30 à 19h30.

#### **- CPA Lathus**

Après avoir rejeté, lors du dernier conseil, la demande de subvention demandé pour les enfants de 4 à 17 ans qui effectueraient un stage au CPA Lathus, le conseil est à nouveau sollicité par Monsieur le maire par solidarité avec les communes environnantes pour étudier la possibilité d'aide aux familles. Il est décidé une aide de 10 % du coût du stage par enfant d'Adriers. Une information doit être faite à l'école, sur le site et à la mairie.

#### **- course cycliste**

La « Cristal-énergie », course internationale, prendra la route Isle-Jourdain vers Saint Rémy le 16 juillet et passera donc dans le bourg de 12h40 à 14h.

#### **- Permanence du Crédit Agricole**

Monsieur le maire avise le conseil de la décision du crédit agricole de mettre fin, le 30 juin 2011, à la permanence effectuée gracieusement dans les locaux de la mairie depuis 1984. Si les raisons

invoquées par le Crédit Agricole sont liées à la sécurité, Monsieur le maire regrette cependant que cette décision, dont le souci de rentabilité ne peut être écarté, a été prise au détriment du service rendu aux clients.

- Le CPIE Val-Gartempe propose une exposition sur les « papillons de nos jardins » par le club photo de Saulgé pour une quinzaine de jours. Le conseil sollicite l'exposition à partir du 15 septembre ou début octobre.

- Projet éolien

Le préfet de la Vienne a donné son accord pour les permis de construire des deux parcs éoliens, le 16 mai 2011.

- Mini-village

La société ICADE, promoteur dans le domaine de la santé notamment, a fait offre de services pour le projet Mini-village. L'engagement de la PEP et la formulation de sa demande précise maintenant est nécessaire pour aller plus loin.

Monsieur le maire doit rencontrer prochainement le conseiller général Bruno Belin, 1er vice président chargé de la Solidarité, de l'Insertion et des Personnes Handicapées.

- l'agrandissement d'Adial

Une rencontre avec Madame la sous-préfète est prévue pour avancer dans le projet.

Les négociations se poursuivent entre acquéreur et vendeur potentiel.

- Départ de Thierry CADUE du SIMER.

Thierry CADUE, qui assurait les fonctions de directeur général, a quitté le SIMER. A été nommé au poste de sous directeur chargé du secteur ordures ménagères, Manuel BOUILLLOUX qui s'est installé à Adriers, chez le Pont. Le conseil lui souhaite la bienvenue.

- Devis pour 20 m de caniveaux en haut de la place.

Le SIMER a chiffré à 2493 € TTC la prestation. Mais les coûts d'installation de chantier semblent anormaux. Une négociation est à envisager.

- Le chantier jeunes LPO/MJC est confirmé pour juillet, du 26 au 30. Il sera proposé, entre autre, la construction de nichoir pour les communaux de chez Ranger et une sortie à Saint Cyr.

- Bernard Rotureau précise que le ray-grass a été semé à la station d'épuration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après que soit fixée la prochaine séance au mardi 5 juillet à 20 h 30.

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **du mardi 27 avril 2011**

Président : Philippe Rose

Secrétaires : Laurence Giraud et Jacques Dazas

### **Ordre du Jour**

#### **1 – Travaux de voirie**

La commission « voirie » a procédé à une inspection de l'ensemble du territoire et a relevé les points suivants :

- Besoin de balayage important : une demande de location de la balayeuse de Luchapt est à étudier.
- Voies nécessitant des travaux : la Ferrière, la Renaudière, la Gassotière, Chaumeil, rue serpentine : Demande de devis au bureau d'études DL INFRA.
- À noter qu'un signallement de malfaçon au syndicat de voirie sur la route de Chadelas doit être déposé.
- Par ailleurs, l'état des fossés doit être examiné.
- Nécessité de panneau « Cédez le passage » à la Ferrière, Monterban et rue de la Fouinette
- Reclassement des chemins en voie communale : La Roche, Entrefins, Chez Paulet
- Signallement d'un danger en bas de la côte de la route des Effes.
- La commission souligne que des plantations sont à envisager au lotissement et place du lavoir.
- Christophe Souchaud accepte de succéder à Jacky Souchaud en qualité de correspondant local voirie.

#### **2 – Travaux de bâtiments**

- 7 tampons-égouts, effondrés et bruyants doivent être changés. Le devis du SIMER est de 741,50 € TTC par tampon. Accord de l'ensemble du conseil, cette dépense étant à prendre sur le budget Assainissement.
- Les travaux sur le mur de soutènement de la Place de l'église ont été chiffrés à :
  - 12 455,14 € TTC par les Ets Hébras-bâtiment avec enduit
  - 13 718,12 € TTC par Les Ets Le Dréau, en pierres-vues. (réfaction de 2 990 € TTC avec enduit)Devant le montant des travaux et les écarts de prix, le conseil souhaite qu'un 3<sup>ème</sup> devis soit demandé.
- Les travaux au Pont de la Combe ont été chiffrés à :
  - 39 789,43 € TTC par le SIMER
  - 18 394,48 € TTC par les Ets le Dréau. Devis retenu. À noter que ces travaux d'investissement donneront lieu à récupération de TVA et au versement d'une subvention du conseil général pour ouvrage d'art.
- Les ancrages des jeux au plan d'eau ont été changés.
- Le point des travaux à programmer :
  - Reprise de maçonnerie à prévoir sur l'arc-boutant Nord de l'église
  - Réfection des peintures des toilettes de l'école (par un agent communal)
  - Les crépis de la bergerie et de l'entrée de la salle polyvalente qui présentent des plaques de salpêtre doivent être repris par une pose de plaque-enduit-extérieur
  - Les stores de la petite salle polyvalente.
  - Reprise de peinture dans la maison Roy
  - Peinture du soldat du monument aux morts, place de l'église.

- Des avaloirs d'égouts sont mal odorants. À voir avec le SIGEP ;
- Le parking de la salle polyvalente est détérioré par le camion de ramassage des ordures ménagères. Une pose de containers est à étudier.

### **3 – Syndicats et réorganisation territoriale**

**Le syndicat de voirie :** le Préfet statuera le 28 avril sur l'avenir du syndicat.

**Le Syndicat de collègue,** unique dans le département, reçoit des communes un soutien financier (de 14 422 € pour 2010, dont 1353 € d'Adriers), qui lui permet de participer aux projets scolaires et à l'accompagnement scolaire à l'entrée en 6<sup>ème</sup>. Il est souhaité que sa situation ne soit pas remise en cause par la réorganisation territoriale en cours.

### **4 – Vote de la taxe d'assainissement**

Le conseil vote à l'unanimité le maintien de l'abonnement à 34 € et l'augmentation de 0,48 € à 0,50 € le m<sup>3</sup> à partir du 2<sup>ème</sup> semestre.

### **5 – Questions diverses**

- Monsieur le Maire confirme que les locataires du restaurant « La Paillotte » connaissent actuellement des difficultés qui les obligent à chercher un repreneur. Ils négocient actuellement avec Monsieur Rachid Krour. Le conseil demande à ce que la clause du bail qui prévoit que l'activité principale soit exclusivement l'exploitation d'un bar restaurant, soit strictement appliquée.

- Une demande pour une année en contrat d'apprentissage à l'école a été déposée. Le conseil rejette la demande compte tenu du coût financier et que la demandeuse ne réside pas sur la commune.

- Une infirmière souhaite s'installer à Adriers. Monsieur le maire la rencontrera dans les jours qui suivent.

- Gestion des parcs éoliens : la commission des finances de la CCM propose de reverser une partie de l'IFR, taxe versée par la société exploitante, à la commune porteuse du projet. Le conseil communautaire doit statuer prochainement sur le pourcentage à retenir : une proposition a été faite à hauteur de 15 %.

- Le chantier-loisir LPO sous la responsabilité de la MJC prévu cet été sur les communaux de chez Ranger est remis en cause par le CPIE de Lathus qui souhaite conserver la totale animation du site. Une rencontre des responsables est prévue le 3 mai.

- L'étude obligatoire « profil-baignade » a reçu l'agrément de l'Agence de l'eau qui accorde une subvention à hauteur de 50 % de la dépense soit 2 250 €. Les travaux sont commencés.

- Yasmine Boisseau informe le conseil des décisions du SIMER qui a pu établir son budget prévisionnel Travaux Publics sans recours à une contribution complémentaire. De plus, les taxes d'enlèvement des ordures ménagères resteront stables.

- Bernard Rotureau informe qu'un groupe de danseurs-folk roumains résidera sur le territoire la 2<sup>ème</sup> semaine d'août et propose une soirée conviviale : la date du jeudi 11 août est retenue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après que soit fixée la prochaine séance au mardi 24 mai à 20 h 30.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 30 mars 2011**

Président : Philippe Rose

Secrétaires : Yasmine Boisseau et Roger Durand

Monsieur le Maire invite les membres du conseil à un temps de silence en hommage à Jacky Souchaud, décédé le 5 mars 2011.

### **Ordre du Jour**

#### **1 – Vote des taxes.**

Compte tenu des bases d'imposition prévisionnelles 2011 qui sont en augmentation, Monsieur le maire propose de ne pas modifier les taux communaux 2011.

Rappel des taux :	taxe d'habitation	16,08 %
	Taxe foncière (bâti)	18,20 %
	Taxe foncière (non bâti)	44,75 %

Ainsi, les recettes fiscales directes locales sont estimées pour 2011 à 222 243 €, soit en augmentation d'environ 7000 € par rapport à 2010.

Vote à l'unanimité du conseil.

#### **2 – Commune d'Adriers**

- Compte administratif – compte de gestion 2010

Monsieur le Marie présente le compte administratif 2010 qui se résume ainsi : Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 présente un excédent cumulé de 188 737,42 € qui permet de couvrir le besoin de financement d'investissement de 132 706,55 € dont 41 681,59 € de restes à réaliser. Le résultat qui reste à affecter est de 56 030,87 €

Est présenté également le compte de gestion du budget principal remis par le comptable du trésor qui confirme ses montants.

Il est voté à l'unanimité d'affecter le résultat de 56 030,87 € en recettes de fonctionnement 2011.

- Budget principal 2011

Les recettes de fonctionnement sont estimées à 668 086,93 €, les dépenses de fonctionnement à 542 086,93 €, ce qui permet un virement à la section d'investissement de 125 000 €.

Les dépenses d'opérations d'investissement sont proposées pour 171 837,08 € couverts principalement par le virement de la section de fonctionnement (125 000 €) et des subventions à hauteur de 36 180 €.

Le budget primitif est voté à l'unanimité.

#### **3 – Budget d'assainissement**

- Compte administratif 2010 – compte de Gestion 2010

Les recettes de fonctionnement sont de 30 129,56 € dont 8 663,45 € d'excédent de fonctionnement 2009 reporté et 21 466,08 € de prestations facturées.

Les dépenses réelles sont de 16 298,99 € et les dotations aux amortissements sont de 14 548,45 €.

Le résultat cumulé est de – 717,88 €.

Les recettes d'investissement sont de 29 452,06 € dont 14 903,61 € d'excédent d'investissement (clôture 2009) tandis que les dépenses y compris les emprunts sont de 11 248,53 €. Le solde d'investissement de 18 203.53 € correspond aux restes à réaliser, à reporter sur 2011.

Est présente également le compte de gestion du budget d'assainissement remis par le comptable du trésor qui confie ses montants.

Il est voté le report du déficit de fonctionnement de 717,88 € sur le budget de fonctionnement 2011.

Le compte administratif et le compte de gestion sont votés à l'unanimité.

- Le budget 2011

Les recettes de redevances sont estimées à 24 360 € tandis qu'une subvention d'exploitation versée par le budget général est fixée à 10 000 €.

Les dépenses réelles sont prévues pour 19 811,55 € dont 6500 € de maintenance et 6 628,64 € d'intérêts d'emprunts, soit un excédent avant amortissement de 14 548.45 €

Les dépenses d'investissement de 32 751.98 € dont 24 102.74 € de travaux et 8 649.24 € d'emprunts seront financées par l'excédent d'investissement reporté (18 203.53 €) et l'excédent de fonctionnement avant amortissement.

Le budget 2011 est voté à l'unanimité.

#### 4 - compte Lotissement 2010

- Compte administratif et compte de gestion 2010

Sans mouvement sur l'exercice, le déficit de fonctionnement de 2009 pour 27 327.67 € se trouve reporté en 2010. L'emprunt apparait pour 54 000€.

Le compte administratif confirmé par le compte de gestion remis par le comptable du trésor est voté à l'unanimité.

- Budget 2011

Compte tenu des intérêts d'emprunt pour 3 000 € et du résultat reporté ( 27 327,67 €) les ventes de terrains sont prévues à hauteur de 30 327 ,67 €.

Le budget 2011 est voté à l'unanimité.

#### 5 – Demande du centre de vacances de Lathus.

Le CPA de Lathus sollicite une participation de la commune sur bons de vacances aux familles. Le conseil rejette la demande compte tenu du financement par la commune des actions menées par la MJC de l'Isle-Jourdain.

#### 6 – Projet d'agrandissement d'ADIAL

Monsieur Granjean souhaite s'agrandir et recherche une surface d'environ 1 hectare. La sous-préfecture et la CCM étudie le projet conjointement avec la mairie et les agriculteurs voisins d'ADIAL. Une proposition devra être formulée lors du rendez-vous du 12 mai à la sous-préfecture.

#### 7 – Commission fleurissement

La commission se retrouvera vendredi 1 er avril pour déterminer le lieu à fleurir qui permettra de participer au concours cantonal de fleurissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après que soit fixée la prochaine séance au 27 avril 2011 à 20 h 30.

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## du mercredi 2 mars 2011

Président : Philippe Rose  
Excusé : Jacky Souchaud  
Secrétaires : Yasmine Boisseau et Thierry Rolle-Milaguet

### Ordre du Jour

#### 1. Préparation du budget 2011 : Programme des travaux

##### a. Mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics

Le bureau d'études chargé par la CCM d'établir un diagnostic a évalué les coûts de mises aux normes à 294 216 euros à effectuer avant 2015 ! L'ensemble du conseil conteste la pertinence de l'étude et du chiffrage. La commission des bâtiments se charge d'étudier le diagnostic et de classer les travaux selon leur priorité (et qui seront obligatoirement revus à la baisse).

##### b. Sur les ouvrages signalés par la DDE :

- Pont de Prun La bergerie : devis de la SMAP de 8 037 € TTC ;
- Pont de Prun Chez joint : devis de la SMAP de 4 3553,43 € TTC ;
- Pont de Chez Nadeau : devis de la SMAP de 7 452,52 € TTC.
- Pont du Rigauthy et Pont de Lavaud : à voir avec le SIMER
- Pont de La Combe : une étude a été demandée au SIMER
- Mur de soutènement de la Place de l'église : des devis seront demandés à Philippe Le Dreau, aux établissements Hébras et à Thierry Joyeux.

##### c. Toiture de la mairie

Michel Malpeyre a remis une estimation de 25 116 €. À ce stade, il y a lieu de s'interroger sur l'isolation du toit : la laine de verre déposée dans le grenier est-elle suffisante?

#### 2. Syndicat de voirie

La réforme des collectivités locales qui vise notamment à simplifier l'organisation intercommunale va entraîner la disparition du syndicat de voirie. Le SIMER, qui envisage de reprendre la salariée à mi-temps du syndicat, peut assurer les petits travaux et la maîtrise d'oeuvre.

#### 3. Assainissement "la Tache"

Un devis des Ets Magnon pour le raccordement de 3 maisons s'élève à 9 481,23 €TTC. Le SIMER est également sollicité.

#### 4. "Laissez vous conter la commune d'Adriers "Projet de maquette

Le Syndicat Mixte du Pays Montmorillonnais propose la réalisation d'une plaquette pour la mise en valeur de la commune d'Adriers. Rémy Moreau a été sollicité et a remis un projet très intéressant. Quelques remarques cependant : ne serait-il pas possible d'ajouter un plan des chemins de randonnée, de mettre en avant le plan d'eau ? L'aide d'un graphiste paraît nécessaire. Le coût des 3000 plaquettes pour environ 1000 € sera réduit par une aide de 50 % versée par la DRAC. Le projet est validé à l'unanimité.

## 5. Questions diverses

### a. Aire d'accueil des camping-cars

Une étude sera réalisée, au quatrième trimestre, par un cabinet d'études sollicité par la CCM et le SMPM afin d'étudier les implantations sur l'ensemble du territoire. La demande d'Adriers a été prise en compte.

### b. Compte rendu de la visite de l'église par la DRAC

La Vierge, classée, et Saint Radegonde, inscrite, sont fixées correctement. Par contre, les bannières de procession, non inscrites mais d'intérêt certain, sont très abîmées et le coût de leur restauration est vraisemblablement élevé. Un nettoyage délicat de l'ensemble examiné est recommandé.

### c. Vienne-Services

#### o Convention Maintenance informatique école et Mairie.

Le contrat a été révisé à la baisse ( - 301,20 €) compte tenu de la suppression d'une imprimante à la mairie. En ce qui concerne l'école, la convention porte sur 3 postes pour 626,40 €. Ce coût est reconnu trop élevé et se pose la question de la nécessité de ce contrat. Un point plus précis doit être présenté.

#### o Migration du site Internet.

Le logiciel proposé par Vienne-Services, peu performant et non susceptible d'évolution, doit être changé. Cette migration est facturée par Vienne-Services à 158 €. Cette facturation est contestée du fait de la très récente mise en ligne du site et fera l'objet d'un courrier.

### d. SIGEP : convention pour maintenant et entretien des stations.

Le coût de la convention annuelle qui s'élève à 4760 € HT pour l'ensemble des installations est accepté par le conseil.

### e. CPA Lathus se propose de revenir, comme en 2008, avec "cirque en tournée". La date retenue est le 9 août. La participation demandée à la mairie est de 150 €.

### f. Agent d'entretien Salle polyvalente : Emilie Mondy démissionne à compter du 15 avril. Un recrutement pour ce poste à 12 heures/semaine) doit être effectué.

### g. Pour information, le pavillon Habitat 86 au 3 impasse du Logis est vendu à Mr et Mme Boutchita.

### h. Communaux de chez Ranger :

La mare des communaux de Chez Ranger nécessite de l'argile. Elle sera prise à la carrière Iribarren. Ce qui permettra au SMPM de terminer le chantier.

L'ESAT sera sollicité pour une table de pique-nique.

Le paillage des plantations est prévu jeudi 3 mars.

La séance de taille des arbres et arbustes est prévue le 12 mars.

Restera à fixer la date d'inauguration des communaux, une fois tous les travaux terminés.

### i. Le conseil apprend avec bonheur que la casse-auto de la Davidière a disparu.

### j. Containers - quelques problèmes signalés : les containers du lotissement sont de taille insuffisantes (débordements réguliers) ; Chez Ranger, ils risquent de tomber dans le fossé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après que soit fixée au 30 mars la séance suivante.

# Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 2 février 2011

Président : Philippe Rose

Présence de l'ensemble des conseillers

Secrétaires : Jacques Dazas et Christophe Souchaud

## Ordre du jour

### 1. Point sur « La Poste »

« La Poste » a dressé le bilan du contrat de progrès précédemment signé qui devait permettre l'évaluation des besoins du bureau d'Adriers pour déterminer l'ajustement de la structure actuelle.

Les propositions faites par « La Poste » se résument ainsi :

- Maintien de la configuration actuelle du bureau de poste pour 2 ans avec ouverture hebdomadaire de 12h30 seulement répartie du lundi au vendredi de 14h à 16h30. Cette organisation permet de conserver l'intégralité des services actuellement proposés par le bureau.
- Création d'une agence poste par un contrat de 18 ans avec obligation d'ouverture hebdomadaire de 15h, le local et le personnel étant à la charge financière de la commune en contre partie d'une indemnité de 945 euros par mois. (montant actualisé). Les services bancaires et de conseil ne seront que partiellement assurés.
- Création d'un relais-Poste chez un commerçant. Cette structure n'assure qu'un service limité aux opérations du courrier, les seules opérations bancaires possibles seront les retraits destinés aux titulaires de compte sur Adriers.

Monsieur le maire précise que dans les deux derniers cas, le bâtiment actuel du bureau de Poste serait mis en vente. Compte tenu du terrain fourni par la mairie et d'une participation à hauteur de 25 % du montant des travaux lors de sa construction, la mairie doit pouvoir espérer un prix préférentiel. Une demande a été déposée à Immo-Poste dans ce sens.

Après un débat au cours duquel les constatations suivantes ont été faites :

- Le relais-poste ne permet pas le maintien des services actuels de La Poste
- L'Agence postale entraîne un coût pour la commune par le local et le personnel nécessaires tandis que le bénéfice de l'activité est intégralement destiné à La Poste.

Il a été voté à l'unanimité le maintien du bureau de poste avec une demande de révision des horaires pour obtenir une ouverture le samedi matin.

### 2. SIMER

Yasmine Boisseau informe que le comité réuni le 21 décembre pour la branche Travaux Publics a voté une contribution des collectivités membres afin d'équilibrer le budget du fait de la chute du volume d'activité liée à la crise. Son montant (entre 1,50 € et 2 € par habitant) sera fixé lors du prochain comité courant mars.

Jacques Dazas attire l'attention du conseil, sur le risque d'absorption, dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, des petits syndicats tels que le Sigep ou le syndicat de voirie par des grandes structures.

### 3. Avancement de grade

Joël Jolly, agent de maîtrise simple, devient par avancement statutaire, agent de maîtrise principal.

#### **4. Convention CNRACL**

Monsieur le maire propose de renouveler la convention pour 2 ans avec le centre de gestion qui assure la gestion des dossiers du personnel de la mairie.

#### **5. Enquête publique IRIBARREN**

Monsieur Iribarren est venu déposer en mairie un dossier d'enquête publique pour l'extension de la carrière vers Millac. L'ensemble du conseil donne un avis favorable.

#### **6. Questions diverses**

- La baignade sur le plan d'eau : La direction de la Santé Publique (DSP) a adressé un dossier pour demander de réaliser un profil de baignade. Ce dossier, très complexe, nécessite l'intervention d'un bureau d'études. Du tour de table, il ressort que l'animation du plan d'eau en été est incontournable et que les mesures pour maintenir la baignade doivent être prises. Des devis ont été demandés. Le conseil retient la meilleure offre pour un montant de 5400 € TTC présentée par l'entreprise TERRAQUA dont la pertinence a pu être appréciée sur le territoire, notamment au SIGEP ; Une subvention de 50% devrait pouvoir être versée par l'Agence de l'eau.

- L'ordinateur-maître de la mairie est devenu obsolète et nécessite un renouvellement.

Vienne-Services propose la fourniture de l'unité centrale et d'un écran 22 pouces avec logiciels dont Microsoft open gouvernement, sécurisation du disque dur, antivirus et leur installation pour un prix de 1745,22 €. Proposition acceptée.

- Aspirateur de la mairie renouvelé pour un prix de 156 € chez Copronet.

- Aménagement de la RN 147 : Le Conseil général propose un projet de délibération demandant l'aménagement en 2 x 2 voies entre Bressuire-Poitiers-Limoges. Le conseil approuve à l'unanimité.

- L'IME de Montmorillon demande à la mairie une participation sur un séjour de 4 jours à Fouras au profit de Valentine Royoux. Le conseil accorde une aide de 50 €.

- Monsieur le maire présente l'enveloppe Prête à Poster avec la photo du plan d'eau.

- Le contrat avec Clarisse LAMOUREUX pour l'obtention du CAP petite enfance viendra à terme en fin 2011. Déjà des demandes affluent. Elles seront traitées en privilégiant un jeune de la commune compte tenu du coût qui reste à la charge de la commune pour ce type de contrat.

- La préfecture a répondu par une opposition à l'enquête préalable pour la centrale photovoltaïque au sol précédemment instruite.

- Monsieur le maire donne la parole à Anne-Marie Riffaud pour la présentation des projets de l'office de tourisme cantonal :

- \_ L'office de tourisme organise un concours de fleurissement cantonal pour sensibiliser et encourager les communes à l'embellissement du territoire. Il est fait appel à une personne par commune, élue ou non, pour participer à une commission qui déterminera les modalités de ce concours.

- \_ L'office de tourisme propose de mettre en valeur le patrimoine naturel des cantons d'Availles et de l'Isle-Jourdain par un dépliant présentant chaque lieu remarquable. Le jardin de Mô, le plan d'eau seront ainsi présentés par un court texte et photo, ainsi que le communal de chez Ranger, le point culminant, également les chemins de randonnées, la pêche sur la Franche d'Oire...

- \_ À l'occasion des journées du patrimoine, l'Office de tourisme propose la création d'un circuit sur le canton, présentant un lieu remarquable par commune. Un dépliant sera conçu et une

animation organisée conjointement avec chaque commune.

\_ Il est rappelé qu'un agenda cantonal des manifestations est tenu à l'office de tourisme. Son intérêt tenant dans son exactitude, il est demandé à ce que les associations transmettent bien les informations nécessaires à sa mise à jour.

De même, les responsables d'associations sont invités à remettre, s'ils le souhaitent, des textes et photos qui seront placés sur le site de l'Office de tourisme.

- Station d'épuration : Bernard Rotureau propose de semer un ray-grass dans le bassin envahi par le liseron, seule plante susceptible d'étouffer cet indésirable.

- La chaudière de la Paillote : Le restaurateur se plaint d'une surconsommation de gaz. Une étude sera effectuée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil est levée après avoir fixé les prochains conseils à 20h30 les 2 mars et 30 mars.